



CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 SEPTEMBRE 2026

Date d'affichage : 21/09/2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an **deux mil vingt-six**, le **14 SEPTEMBRE** à **18 h 30**, le Conseil municipal de la commune de SAINT-VIDAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur le lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur GROS Gérard, Maire de SAINT-VIDAL.

<u>Étaient pré-sent(e)s</u>	BREYSSE Vi-viane	BROC Cé-line	GROS Aline	MAGNE Nicolas	MALIGE Jérôme	MASSON Nicolas	PAPARIC Isabelle
	RAYNAUD Yannick	VIALLET Vincent					
<u>Ont donné procuration:</u>	BLANCHARD Christophe	DISSARD Constance	EYRAUD Anaïs	GOLIARD Gaëlle	PAGES Michel		
<u>à</u>	BROC Céline	MAGNE Nicolas	PAPARIC Isabelle	GROS Aline	GROS Gérard		

Étaient excusé(e)s : /

Étaient absent(e)s : /

Assistait également : Mme GUÉRIN Véronique – Secrétaire générale de mairie.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Gérard GROS déclare la séance ouverte.

Sur son invitation, le Conseil municipal procède à la désignation du secrétaire de séance : VIALLET Vincent

▪ Délibération n° 46PV/2026 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL DU 08//07/2026 : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n°47/2026 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 : REMBOURSEMENT INTÉRÊTS D'EMPRUNT : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 48/2026 : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 : COMTE 65 GESTION COURANTE : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 49/2026 : DÉCISION MODIFICATIVE N°3 : RÉINTÉGRATION À L'INVENTAIRE OPÉRATION D'ORDRE CHAP 041 PARCELLE B30 : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 50/2026 : DEMANDE SUBVENTION DETR CHEMINS COMMUNAUX : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 51/2026 : DÉSIGNATION POUR SIGNATURE DOCUMENTS D'URBANISME : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 52/2026 : DAPPROBATION DE LA CONVENTION DE RÉPARTITION DES FRAIS DE

FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES AVEC LA COMMUNE DE BORNE : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 53/2026 : SOUTIEN DU CONSEIL MUNICIPAL AU PROJET COMMERCIAL POTENTIEL IMPLANTÉ À BLEU PARCELLE CADASTRÉE A 1 110 : Adoptée

Vote : Unanimité

La séance a été levée à : 20h30.

L'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie aux heures d'ouverture. Publiée le 21/09/2026